

données sociodémographiques en bref

Février 2005
Volume 9 - Numéro 2

CONDITIONS DE VIE

La migration interrégionale au Québec : faits saillants de l'année 2003-2004

par Chantal Girard et Dominique André

Chaque année au Québec, environ un million de personnes changent de résidence et, pour près du quart d'entre elles, ce déménagement entraîne un changement de région administrative. Au cours de l'année 2003-2004, tel a été le cas de 222 245 personnes, soit un peu plus que l'année précédente (220 322), mais un peu moins qu'en 2001-2002 (224 767). Ainsi, la part de la population québécoise qui change de région annuellement est de 3 %. Dans le contexte de faible fécondité observable depuis déjà plusieurs décennies, ces déplacements d'une région à l'autre façonnent l'occupation du territoire québécois.

De Montréal vers la couronne : le mouvement s'intensifie

Positionnée au cœur du réseau migratoire interrégional québécois, Montréal en a été la grande perdante l'an dernier, tant en nombre (- 24 100 personnes) qu'en taux (- 1,3 %). Les pertes de cette région se sont fortement accrues au cours des six dernières années, résultat de l'augmentation continue du nombre des sorties et de la diminution des entrées.

L'attraction des quatre régions adjacentes à Montréal ne s'est pas démentie en 2003-2004, bien au contraire. Leur gain cumulé de plus de 24 000 nouveaux résidents - deux fois plus que cinq ans auparavant - en fait foi. En termes absolus, la Montérégie arrive au premier rang avec un solde positif de 8 000 personnes. Elle gagne du terrain sur les Laurentides (7 300) avec qui elle était à peu près *ex æquo* les deux années précédentes. La région de Lanaudière accroît sa part (6 600) et conserve la troisième position, pendant que Laval occupe le quatrième rang avec un solde positif de 2 300 personnes.

En rapportant ces nombres aux populations régionales, ce sont les régions de Lanaudière et des Laurentides qui enregistrent les gains relatifs les plus marqués, de l'ordre de 1,5 % l'an dernier. Les gains lavallois et montérégiens sont moindres, de l'ordre de 0,6 %.

Évidemment, une large part des gains des régions de la zone adjacente se réalise au détriment de Montréal. Dans le cas de Laval cependant, les gains de près de 8 000 personnes faits avec Montréal sont fortement amputés par des pertes au profit de Lanaudière (- 1 700) et, surtout, des Laurentides (- 3 500). Les gains de cette dernière région sont même un peu plus importants avec Laval qu'avec Montréal.

Une deuxième année consécutive, chacune des six régions de la zone intermédiaire inscrit un solde positif en matière de migration interrégionale. Ces gains ont été inférieurs à ceux de l'année précédente, sauf en Mauricie où la progression s'est poursuivie. Cette région a vu son solde passer du négatif au positif en 2002-2003 et atteindre 649 l'an dernier. Le solde annuel de la Capitale-Nationale est un peu inférieur à 2 000 personnes en 2003-2004, après avoir été au-dessus de ce seuil pendant trois ans.

Bien que toujours déficitaire, le bilan migratoire interrégional des régions les plus éloignées s'est grandement amélioré. Ensemble, les pertes de ces six régions se sont graduellement réduites, passant de - 11 000 en 1999-2000 à - 9 000 en 2001-2002, puis à - 4 000 en 2003-2004. La région du Bas-Saint-Laurent enregistre même un solde positif de 28 personnes. Le solde de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,

Migration interrégionale, en nombre et en taux, Québec, de 1998-1999 à 2003-2004

Année	Nombre de migrants interrégionaux	Taux de migration interrégionale
	n	%
1998-1999	219 191	3,0
1999-2000	220 633	3,1
2000-2001	222 375	3,1
2001-2002	224 767	3,1
2002-2003	220 322	3,0
2003-2004	222 245	3,0

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

- 94 personnes, laisse voir des pertes bien moindres que les années passées. Les taux nets de migration interrégionale de l'Abitibi-Témiscamingue (- 0,7 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 0,7 %), de la Côte-Nord (- 0,8 %) et du Nord-du-Québec (- 0,9 %) demeurent négatifs mais, à l'exception du Nord-du-Québec, ils ont connu une amélioration par rapport à l'année précédente.

Table des matières

La migration interrégionale au Québec : faits saillants de l'année 2003-2004	1
Les naissances hors mariage au Québec et dans les pays nordiques	4
L'accessibilité financière au logement au Québec entre 1991 et 2001 : aperçu régional	6

Le portrait par grand groupe d'âge

En 2003-2004, les pertes migratoires de Montréal se produisent dans tous les groupes d'âge, sauf entre 15 et 24 ans où la métropole affiche son seul solde positif. C'est entre 25 et 44 ans et entre 0 et 14 ans qu'elle présente les déficits les plus importants. En conséquence, c'est dans ces mêmes groupes d'âge que les régions de la zone adjacente affichent une large part de leur gain. Cette concordance illustre clairement la poursuite des déplacements des jeunes ménages et de leurs enfants de Montréal vers sa banlieue.

L'intensité des échanges interrégionaux est généralement moindre dans les régions de la zone intermédiaire, sauf entre 15 et 24 ans. Comme les années passées, c'est dans ce groupe d'âge que la région de la Capitale-Nationale puise ses gains, principalement en provenance de la Chaudière-Appalaches et des régions de la zone éloignée, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean en tête.

C'est du côté des 15-24 ans que les régions de la zone éloignée enregistrent encore les déficits migratoires les plus forts. En 2003-2004, il faut souligner que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine obtiennent des soldes positifs dans les autres groupes d'âge.

Les déplacements des 45-64 ans ont été dominants dans les gains de certaines

régions. Dans la zone intermédiaire, c'est le cas de la Mauricie, de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec; dans la zone éloignée, mentionnons le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Bien qu'il ne soit pas le plus important, l'apport migratoire des 45-64 ans est significatif dans trois des quatre régions de la zone adjacente, soit Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.

Un aperçu à l'échelle des MRC

En 2003-2004, 58 des 103 MRC (ou territoires équivalents) sont sorties gagnantes de leurs échanges migratoires internes au Québec. C'est le cas de Laval, de toutes les MRC de Lanaudière et des Laurentides ainsi que de 12 des 15 MRC de la Montérégie. C'est aussi le cas d'un peu plus de la moitié des MRC de la zone intermédiaire, notamment de toutes

celles de la Mauricie. De tels gains sont plus rares dans la zone éloignée : seulement 8 MRC gagnantes sur 32, dont aucune en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

Peu de MRC enregistrent des gains chez les 15-24 ans. En fait, à peine 20 d'entre elles parviennent à maintenir ou à accroître leur effectif dans ce groupe d'âge. Des gains supérieurs à 100 personnes ne s'observent que dans quatre MRC, soit Montréal (+ 3 900), Québec (+ 2 000), Sherbrooke (+ 500) et La Rivière-du-Nord (+ 300).

Les gains chez les 45-64 ans sont les plus fréquents et 76 MRC en réalisent. Ils ont été de plus de 300 personnes dans six MRC l'an dernier, soit Memphrémagog, Matawinie, La Rivière-du-Nord, Les Pays-d'en-Haut, Le Haut-Richelieu et Vaudreuil-Soulanges.

Source et méthode

Le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est la source de données utilisées pour mesurer les mouvements de population entre les régions québécoises. Il s'agit d'une source de données particulièrement intéressante, car elle est exhaustive et l'information y est continuellement mise à jour, tant en ce qui a trait à l'admissibilité d'un bénéficiaire qu'à son adresse de résidence. Les mouvements migratoires sont obtenus en comparant le code postal au 1^{er} juillet d'une année à l'autre. Ces mouvements sont comptabilisés au regard de diverses périodes, le plus souvent un an ou cinq ans, et selon les divers découpages géographiques utilisés par l'administration publique québécoise.

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, par région administrative, Québec, de 1998-1999 à 2003-2004

Région administrative	1998-	1999-	2000-	2001-	2002-	2003-	1998-	1999-	2000-	2001-	2002-	2003-
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	n						%					
Montréal	- 1 172	- 2 437	- 5 264	- 14 833	- 20 406	- 24 100	- 0,1	- 0,1	- 0,3	- 0,8	- 1,1	- 1,3
Zone adjacente	10 861	12 380	13 867	19 515	21 439	24 205	0,4	0,5	0,6	0,8	0,8	0,9
Laval	1 995	1 752	2 526	2 569	2 414	2 342	0,6	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7
Lanaudière	963	1 262	1 827	4 288	4 507	6 586	0,2	0,3	0,5	1,1	1,1	1,6
Laurentides	4 624	5 475	5 667	6 358	7 151	7 266	1,0	1,2	1,2	1,3	1,5	1,5
Montérégie	3 279	3 891	3 847	6 300	7 367	8 011	0,3	0,3	0,3	0,5	0,6	0,6
Zone intermédiaire	120	1 067	2 367	4 705	6 098	4 070	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2
Capitale-Nationale	268	850	2 035	2 739	2 750	1 751	0,0	0,1	0,3	0,4	0,4	0,3
Chaudière-Appalaches	- 556	- 4	- 799	- 339	101	56	- 0,1	0,0	- 0,2	- 0,1	0,0	0,0
Outaouais	523	1 005	2 030	1 364	1 437	583	0,2	0,3	0,6	0,4	0,4	0,2
Estrie	299	451	326	1 131	1 109	658	0,1	0,2	0,1	0,4	0,4	0,2
Mauricie	- 494	- 961	- 950	- 207	292	649	- 0,2	- 0,4	- 0,4	- 0,1	0,1	0,3
Centre-du-Québec	80	- 274	- 275	17	409	373	0,0	- 0,1	- 0,1	0,0	0,2	0,2
Zone éloignée	- 9 809	- 11 011	- 10 968	- 9 388	- 7 132	- 4 176	- 1,1	- 1,3	- 1,3	- 1,1	- 0,8	- 0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- 2 028	- 1 682	- 1 157	- 812	- 510	- 94	- 2,0	- 1,7	- 1,2	- 0,8	- 0,5	- 0,1
Bas-Saint-Laurent	- 1 248	- 1 698	- 1 584	- 1 109	- 686	28	- 0,6	- 0,8	- 0,8	- 0,6	- 0,3	0,0
Côte-Nord	- 1 788	- 1 618	- 1 867	- 1 853	- 1 201	- 802	- 1,7	- 1,6	- 1,9	- 1,9	- 1,2	- 0,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 2 180	- 2 777	- 3 091	- 2 973	- 2 922	- 2 016	- 0,8	- 1,0	- 1,1	- 1,1	- 1,1	- 0,7
Abitibi-Témiscamingue	- 2 173	- 2 752	- 2 765	- 1 996	- 1 520	- 963	- 1,4	- 1,8	- 1,9	- 1,4	- 1,0	- 0,7
Nord-du-Québec	- 392	- 484	- 504	- 645	- 293	- 329	- 1,1	- 1,3	- 1,3	- 1,7	- 0,8	- 0,9

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

En somme...

L'année 2003-2004 a vu Montréal perdre plus de 1 % de ses résidents au profit des autres régions du Québec, sauf chez les jeunes pour lesquels elle demeure une région attractive. Les régions adjacentes à Montréal sont les grandes gagnantes de la migration interrégionale, surtout chez les 25-44 ans et les 0-14 ans, mais aussi entre 45 et 64 ans. La situation des régions les plus éloignées demeure difficile, principalement en regard des départs des 15-24 ans, mais les pertes migratoires y ont été bien moindres qu'au cours des années précédentes, notamment dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La Mauricie a été le théâtre d'un revirement, car elle enregistre des gains migratoires une deuxième année consécutive.

D'autres résultats portant sur la migration interne au Québec sont consultables sur le site Web de l'Institut.

Nombre de MRC réalisant des gains grâce à la migration interne, par grand groupe d'âge, Québec, 2003-2004

Région administrative	Nombre total de MRC	Tous âges	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
n							
Montréal	1	0	0	1	0	0	0
Zone adjacente	30	27	29	9	28	23	21
Laval	1	1	1	1	1	0	1
Lanaudière	6	6	6	3	6	5	3
Laurentides	8	8	8	4	8	7	4
Montérégie	15	12	14	1	13	11	13
Zone intermédiaire	40	23	28	6	24	32	15
Capitale-Nationale	7	4	3	2	3	6	3
Chaudière-Appalaches	10	4	9	0	5	9	4
Outaouais	5	3	3	1	4	3	2
Estrie	7	3	4	1	3	5	2
Mauricie	6	6	6	1	6	5	2
Centre-du-Québec	5	3	3	1	3	4	2
Zone éloignée	32	8	16	3	11	21	9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	2	5	0	4	6	5
Bas-Saint-Laurent	8	4	7	1	4	8	2
Côte-Nord	6	1	1	1	1	2	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	1	2	0	1	3	2
Abitibi-Témiscamingue	5	0	1	0	1	1	0
Nord-du-Québec	2	0	0	1	0	1	0
Le Québec	103	58	73	19	63	76	45

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale par grand groupe d'âge et par région administrative, Québec, 2003-2004

Région administrative	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
n						%						
Montréal	- 24 100	- 6 864	3 866	- 14 567	- 5 410	- 1 125	- 1,3	- 2,3	1,7	- 2,5	- 1,2	- 0,4
Zone adjacente	24 205	6 061	- 1 086	14 352	3 904	975	0,9	1,2	- 0,3	1,9	0,5	0,3
Laval	2 342	816	95	1 485	- 63	9	0,7	1,2	0,2	1,4	- 0,1	0,0
Lanaudière	6 586	1 732	- 196	3 582	1 233	236	1,6	2,2	- 0,4	3,0	1,1	0,5
Laurentides	7 266	1 421	46	3 740	1 714	345	1,5	1,5	0,1	2,5	1,3	0,6
Montérégie	8 011	2 092	- 1 031	5 545	1 020	385	0,6	0,8	- 0,6	1,4	0,3	0,2
Zone intermédiaire	4 070	835	432	903	1 618	282	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,1
Capitale-Nationale	1 751	58	1 720	- 301	69	205	0,3	0,1	2,1	- 0,2	0,0	0,2
Chaudière-Appalaches	56	183	- 791	339	363	- 38	0,0	0,3	- 1,5	0,3	0,3	- 0,1
Outaouais	583	179	- 14	368	25	25	0,2	0,3	0,0	0,4	0,0	0,1
Estrie	658	11	79	116	462	- 10	0,2	0,0	0,2	0,1	0,6	0,0
Mauricie	649	252	- 212	211	374	24	0,3	0,7	- 0,7	0,3	0,5	0,1
Centre-du-Québec	373	152	- 350	170	325	76	0,2	0,4	- 1,2	0,3	0,5	0,2
Zone éloignée	- 4 176	- 31	- 3 212	- 688	- 112	- 133	- 0,5	0,0	- 2,8	- 0,3	0,0	- 0,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- 94	57	- 411	76	184	0	- 0,1	0,4	- 3,7	0,3	0,6	0,0
Bas-Saint-Laurent	28	223	- 643	49	385	14	0,0	0,7	- 2,5	0,1	0,6	0,0
Côte-Nord	- 802	- 59	- 277	- 89	- 300	- 77	- 0,8	- 0,3	- 2,2	- 0,3	- 1,1	- 0,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 2 016	- 108	- 1 232	- 513	- 165	2	- 0,7	- 0,2	- 3,2	- 0,7	- 0,2	0,0
Abitibi-Témiscamingue	- 963	- 71	- 537	- 143	- 155	- 57	- 0,7	- 0,3	- 2,8	- 0,3	- 0,4	- 0,3
Nord-du-Québec	- 329	- 73	- 112	- 68	- 61	- 15	- 0,9	- 0,7	- 1,8	- 0,6	- 0,9	- 0,8

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Les naissances hors mariage au Québec et dans les pays nordiques

par Louis Duchesne

Les pays scandinaves ont la réputation d'être à l'avant-garde de l'évolution sociale et, particulièrement, de ce que certains appellent la deuxième transition démographique, soit les importants changements dans le domaine de la constitution de la famille (retard du mariage, ménages de colocataires et d'une personne, relations sexuelles hors mariage, unions libres, familles monoparentales et recomposées, etc.). Les naissances hors mariage constituent l'un des phénomènes les plus significatifs et spectaculaires de cette transition.

Comparaison avec les pays nordiques

Dans les années 1950, seulement 3 % des naissances au Québec sont classées dans la catégorie « illégitime » d'alors. La proportion bouge dans les années 1960 – en fait, elle fait plus que doubler et atteint 8 % à la fin de la décennie –, mais il ne s'agit que de quelques points centésimaux, qui paraissent peu en comparaison des hausses subséquentes. Au début des années 1970, la proportion reste stable mais, à partir du milieu des années 1970, elle augmente à un rythme soutenu, atteint 20 % en 1983, puis dépasse 50 % en 1995. La progression ralentit ensuite de plus en plus, et la proportion est de 59 % de 2001 à 2003.

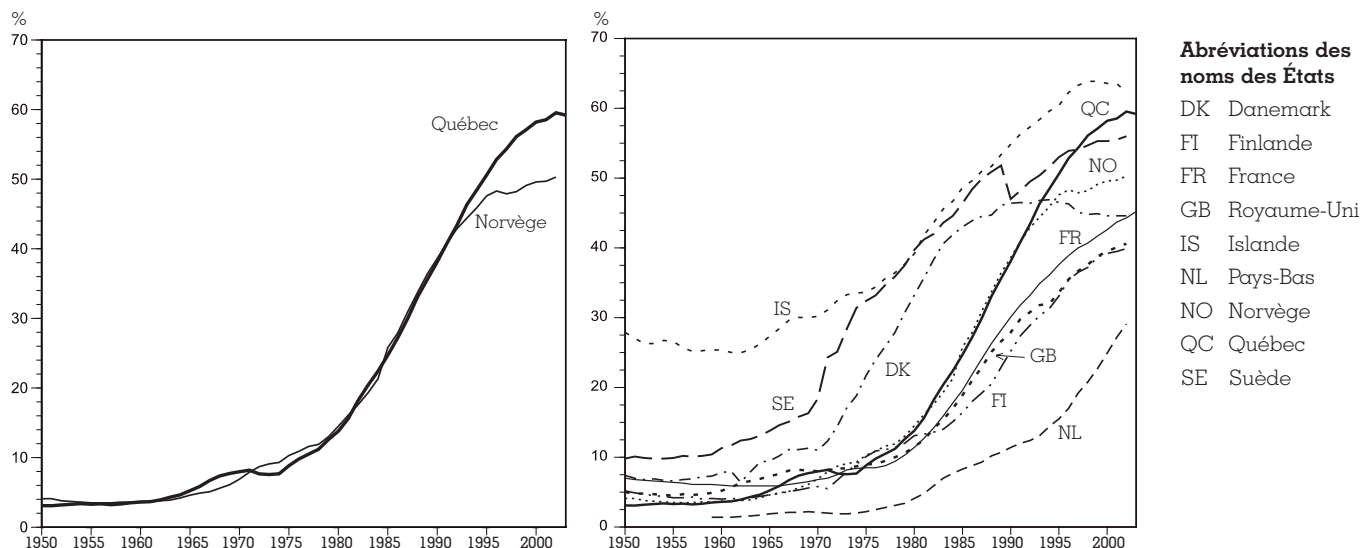
La courbe de fréquence des naissances hors mariage en Norvège présente une étonnante similarité avec celle du Québec. Pendant la plupart des années, les deux courbes se confondent; celle de la Norvège est plus régulière entre 1965 et 1975, et la principale différence est que l'élan diminue beaucoup au début des années 1990 en Norvège où la proportion atteint 50 % en 2002.

La population de l'Islande n'atteint pas 300 000 personnes, mais ce pays a la particularité d'afficher la plus forte proportion de naissances hors mariage parmi les pays européens, soit une moyenne de 64 % au cours des dernières années. En Suède, la proportion de naissances hors mariage, qui est de 10 % dans les années 1950, se met à augmenter lentement au début des années 1960, puis très rapidement dans les années 1970; ce taux atteint 50 % en 1987. Des changements législatifs amènent une forte hausse de la nuptialité en 1989, mais durant une année seulement, et l'on voit la proportion de naissances hors mariage chuter de 5 points centésimaux entre 1989 et 1990; la hausse reprend aussitôt. Ces dernières années, on observe un ralentissement, et la proportion est de 56 % en 2001-2002. Le Danemark affiche une courbe semblable à celle de la Suède, mais assortie d'un décalage de quelques années et d'un niveau maximal plus bas, de 47 % au début des années 1990. Notons que c'est le premier pays où l'on observe une légère diminution ou une stabilisation sur plusieurs années récentes. La

Finlande affiche un retard sur les autres pays nordiques, et sa proportion atteint 40 % en 2002. La France et le Royaume-Uni (ouest de l'Europe) connaissent une évolution très proche, semblable aussi à celle de la Finlande, soit une hausse importante surtout à partir du début des années 1980, mais la France atteint un niveau de quelques points plus élevé (45 % en 2003) que celui de son voisin anglais (41 % en 2002). Enfin, les Pays-Bas, qui ont pourtant la réputation d'être un pays très libéral, ont beaucoup moins de naissances hors mariage et un décalage important par rapport aux autres pays retenus sur cette figure, mais la proportion y approche quand même 30 % ces dernières années.

L'aspect très lisse des courbes pendant la phase de grande expansion montre que l'évolution du phénomène des naissances hors mariage est assez indépendante des vicissitudes de la vie économique et sociale. Les changements législatifs, les cycles économiques et même les variations du niveau général de la fécondité n'ont pas vraiment modifié de façon significative l'évolution des naissances hors mariage. Nous sommes témoins ici d'un phénomène de diffusion de nouveaux comportements, et les courbes de cette diffusion sont semblables, mais elles affichent des décalages temporels et des niveaux atteints différents.

Proportion de naissances hors mariage, Québec et États du nord de l'Europe



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Institut national d'études démographiques.

Les mères seules et les pères non déclarés

Depuis 1976 au Québec, on distingue dans les statistiques de l'état civil les naissances de père inconnu ou, plus précisément, non déclaré. La proportion de ces naissances est très stable depuis un quart de siècle et à un niveau qui ressemble à celui des naissances hors mariage des années 1950. La proportion de pères non déclarés diminue légèrement, passant d'environ 5 % de 1976 à 1988 à environ 4 % de 1989 à 2000, et elle se rapproche de 3 % de 2001 à 2003 selon des données encore provisoires.

Le fait de déclarer le père ne signifie pas nécessairement que la mère vit en couple, et le bulletin de naissance comporte, depuis quelques années, une question sur la situation de couple. Toutes les mères doivent déclarer si elles vivent ou non en situation de couple. C'est une question un peu subjective et parfois mal interprétée – notamment par de nombreuses femmes qui répondent à la fois « mariée et vivant avec son conjoint » et « ne vivant pas en situation de couple » –, et dont il faut corriger la réponse en « vivant en situation de couple ». De plus, un certain nombre de mères ne répondent pas à la question, soit environ 5 %; la moitié de ces mères sont mariées et leur déclaration est corrigée. Depuis le milieu des années 1990, on trouve environ 7 % ou 8 % de mères qui disent ne pas vivre en situation de couple, et on semble percevoir une légère tendance à la baisse ces dernières années. Cette proportion des mères qui ne sont pas en situation de couple est de 3 à 4 points centésimaux plus élevée que celle des naissances dont le père est non déclaré.

En examinant si le père est déclaré en ce qui a trait aux naissances de femmes disant ne pas vivre en situation de couple et qui ne sont pas mariées, on se rend compte que, dans la majorité des cas, le père est déclaré, et ce, surtout dans les cas où l'on n'a pas répondu à la question sur la situation de couple de la mère. On peut penser que la déclaration du père est plus adéquate que la question sur la situation de couple pour décrire la situation de la mère. Notons qu'il s'agit ici de la déclaration du père sur le bulletin statistique de naissance et non pas de la déclaration de naissance à l'état civil qui, seule, a force de

loi; un jumelage avec le formulaire de l'état civil améliorerait l'exactitude des statistiques des naissances hors mariage et de la déclaration du père.

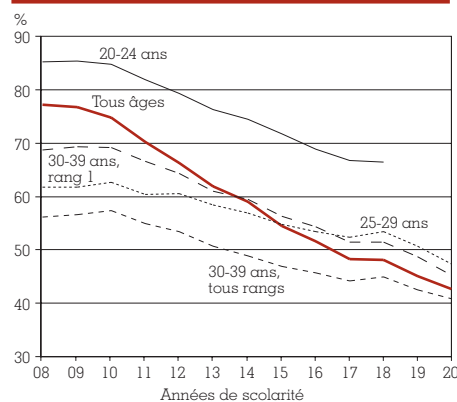
La scolarité

Le nombre d'années de scolarité de la mère est le seul indicateur socioéconomique qui figure sur le bulletin de naissance du Québec. Malgré son apparente simplicité, cette variable peut être imprécise, par exemple dans le cas des études à temps partiel, des années redoublées, etc., sans compter un certain taux de non-réponse, d'environ 5 %.

Plus les femmes sont scolarisées, plus la proportion des naissances hors mariage est faible. Ainsi, en ce qui concerne la période 2000-2002, plus de 70 % des enfants dont les mères ont de 7 à 11 ans de scolarité sont issus de mères non mariées, tandis que la proportion n'est que d'un peu moins de 50 % chez les mères ayant de 16 à 19 ans de scolarité. La proportion chute encore chez les femmes très scolarisées; ainsi, 36 % des enfants dont la mère a 20 ans et plus de scolarité naissent hors mariage, mais ces femmes sont peu nombreuses. La proportion varie donc du simple au double, et la variation est régulière.

La scolarité augmente au fil des générations, mais certaines des plus jeunes femmes n'ont pas terminé leur scolarité. La figure présente donc aussi les proportions par groupe d'âge. Les femmes

Proportion de naissances hors mariage selon la scolarité de la mère, par groupe d'âge, Québec, 2000-2002



Source : Institut de la statistique du Québec.

plus jeunes ont plus souvent des enfants hors mariage mais, dans tous les groupes d'âge, la proportion de naissances hors mariage diminue avec la scolarité. Chez les jeunes de 20-24 ans, dont plusieurs n'ont pas terminé leur scolarité, environ 85 % des mères ayant de 8 à 10 ans de scolarité ont des enfants hors mariage en comparaison de moins de 70 % pour ce qui est des mères ayant plus de 15 ans de scolarité. Chez les femmes de 30-39 ans, environ 55 % des mères les moins instruites ont des enfants hors mariage en comparaison de 36 % parmi les femmes ayant au moins 20 ans de scolarité.

Il est plausible que les femmes plus scolarisées aient leurs enfants plus âgées, et il est intéressant d'examiner les données relatives aux femmes ayant leur premier enfant entre 30 et 39 ans. En ce qui a trait à ce groupe d'âge, la proportion d'enfants hors mariage est encore plus forte chez les femmes ayant un premier enfant que chez celles qui ont des enfants d'autres rangs. Les femmes qui retardent l'arrivée du premier enfant sont donc moins souvent mariées, mais on trouve encore chez elles plus de naissances hors mariage que chez les moins scolarisées que chez les plus scolarisées.

Conclusion

Lesthaeghe et Moors (2000 : 165), dans un article traitant de la deuxième transition démographique, mentionnent que, depuis longtemps, les pays scandinaves sont au premier rang quant à la « déstandardisation » de la séquence des transitions du cycle de vie des jeunes adultes et qu'aucun autre pays n'a encore joint leur groupe. En comparant les données du Québec et celles de ces pays, on peut conclure que le Québec est une région nordique qui fait partie de ce groupe. Parmi les facteurs ayant amené les changements dans les pays scandinaves, les auteurs mentionnent en premier lieu une longue tradition protestante conduisant à des systèmes d'aide sociale avancés et au respect des choix individuels. Évidemment, on ne peut parler d'une tradition protestante au Québec.

Références

- DUCHESNE, Louis (2004). « La diffusion des naissances hors mariage », dans *La situation démographique au Québec, bilan 2004*, Institut de la statistique du Québec, p. 21-40, [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf/bilan2004c1.pdf.
- LESTHAEGHE, R., et G. MOORS (2000). « Recent Trends in Fertility and Household Formation in the Industrialized World », *Review of Population and Social Policy*, n° 9, p. 121-170.

L'accessibilité financière au logement au Québec entre 1991 et 2001 : aperçu régional

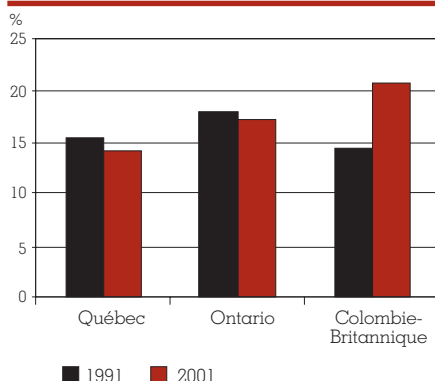
par Yves Nobert

L'effort financier consacré au logement est mesuré grâce à la proportion du revenu brut que les ménages dépensent pour se loger. On admet généralement que le fait de consacrer 30 % et plus du revenu au logement représente une situation budgétaire critique pour les ménages à faible revenu. Ces ménages doivent alors rogner sur des postes budgétaires essentiels comme l'alimentation et l'habillement.

Les données proviennent principalement des recensements du Canada de 1991, de 1996 et de 2001. En ce qui concerne les locataires, les dépenses de logement comprennent les paiements au titre du combustible, de l'eau et des autres services municipaux, ainsi que le loyer mensuel en espèces. Pour ce qui est des propriétaires, elles comprennent les paiements au titre du combustible, de l'eau et des services municipaux, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires), ainsi que les frais de copropriété. Les dépenses d'entretien et de rénovation du logement ne sont pas retenues par Statistique Canada dans le calcul des principales dépenses de propriété ou de loyer brut. Cette méthode de calcul entraîne une distorsion lorsqu'on compare les dépenses des propriétaires et des locataires, puisque, chez ces derniers, les dépenses d'entretien sont probablement retenues lors de la détermination du loyer.

À cet égard, le Québec jouit d'une position avantageuse parmi les provinces canadiennes qui connaissent un développement urbain semblable (l'Ontario et la Colombie-Britannique), à savoir une armature urbaine dominée par une région métropolitaine comptant quelques millions d'habitants. Entre 1991 et 2001, au Québec et en Ontario, la proportion des propriétaires qui allouent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement a légèrement diminué, passant de 15,4 % à 14,1 % et de 17,9 % à 17,3 %. Pendant la même période, en Colombie-Britannique, la proportion augmentait de 14,4 % à 20,7 %.

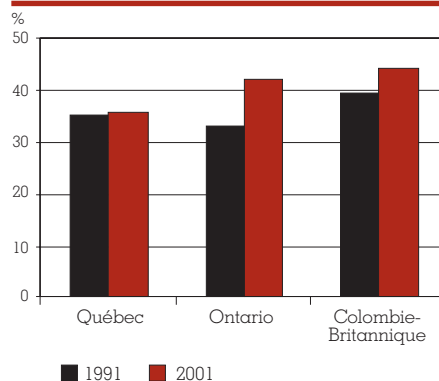
Proportion des ménages propriétaires qui consacrent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses d'habitation, Québec, Ontario et Colombie-Britannique, 1991 et 2001



Source : Statistique Canada, recensements.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Si l'on considère les locataires seulement, la différence d'évolution entre les trois provinces est encore plus marquée. En effet, durant la même période, un tel fardeau touche des proportions aussi importantes que 35,1 % et 35,9 % des locataires du Québec, 33,3 % et 42,2 % de ceux de l'Ontario et 39,7 % et 44,1 % de ceux de la Colombie-Britannique. Au Québec, les proportions de ménages qui consentent un effort financier aussi important sont donc sensiblement moins élevées et plus stables qu'en Ontario et en Colombie-Britannique. Cependant, la situation au Québec est loin d'être ho-

Proportion des ménages locataires qui consacrent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses d'habitation, Québec, Ontario et Colombie-Britannique, 1991 et 2001



Source : Statistique Canada, recensements.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

mogène. Elle cache des situations régionales qui reflètent un dynamisme immobilier et économique fort variable.

Entre 1991 et 1996, la proportion des ménages québécois qui consacrent 30 % et plus de leur revenu pour se loger s'est accrue dans toutes les régions du Québec, sauf dans le cas des propriétaires qui habitent dans le Nord-du-Québec. Par contre, entre 1996 et 2001, dans la plupart des régions, la proportion des ménages ayant un tel fardeau de dépenses de logement a diminué sensiblement. Cette situation reflète la récession de 1990-1991 qui a été suivie d'une lente reprise économique et de plusieurs années de croissance à partir du milieu de la décennie. Le revenu des ménages et, par ricochet, la proportion des dépenses que les ménages allouent au logement suivent ces fluctuations de l'économie.

En 2001, la proportion de ménages propriétaires aux prises avec un fardeau de dépenses de logement de 30 % et plus est la plus élevée à Montréal (19,8 %) et à Laval (15,4 %). La plus faible proportion se trouve souvent dans des régions ressources comme la Côte-Nord (11,7 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (12,2 %).

Au cours de la décennie 1991-2001, Montréal et Laval, tout comme la plupart des régions méridionales du Québec, ont connu une diminution de la proportion des propriétaires qui ont versé 30 % et plus de leur revenu pour le logement. Ainsi, les régions comprises en totalité ou en partie dans la couronne urbaine de Montréal, comme Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, enregistrent une baisse de l'ordre de 1,5 à 3,0 points de la proportion de propriétaires susceptibles d'être en difficultés financières. Par contre, dans les régions ressources, la proportion de propriétaires en situation budgétaire précaire tend à augmenter, notamment dans la Côte-Nord (1,7 point) et en Abitibi-Témiscamingue (1,0 point).

On observe, dans chacune des régions du Québec, que la proportion des locataires confrontés à une situation financière difficile est de deux à trois fois plus élevée que celle des propriétaires; seul le Nord-du-Québec se distingue, en affichant une proportion à peu près égale de propriétaires et de locataires, soit environ 10 %. En 2001, la proportion de

Proportion des ménages qui consacrent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses d'habitation, selon le mode d'occupation et la région administrative, Québec, 1991-2001

Région administrative	Propriétaires				Locataires			
	1991	1996	2001	Variation en points de pourcentage 1991-2001	1991	1996	2001	Variation en points de pourcentage 1991-2001
	%							
01 Bas-Saint-Laurent	12,2	12,9	12,5	0,3	33,7	38,0	35,1	1,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	12,6	14,4	12,2	-0,4	32,5	39,8	36,0	3,5
03 Capitale-Nationale	13,4	14,6	12,2	-1,2	34,6	41,9	35,8	1,2
04 Mauricie	13,0	14,5	13,1	0,1	36,1	43,2	39,1	3,0
05 Estrie	13,8	14,4	13,2	-0,6	36,8	41,5	35,8	-1,0
06 Montréal	21,7	22,5	19,8	-1,9	37,1	44,7	37,5	0,4
07 Outaouais	14,1	15,6	13,0	-1,1	33,3	42,0	34,1	0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	12,3	13,0	13,3	1,0	33,2	39,4	37,3	4,1
09 Côte-Nord	10,0	10,9	11,7	1,7	26,8	32,4	33,7	6,9
10 Nord-du-Québec	11,6	11,1	11,6	0,0	10,7	11,0	12,7	2,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11,2	13,8	13,0	1,8	33,7	37,5	36,0	2,3
12 Chaudière-Appalaches	11,9	12,5	11,0	-0,9	29,8	34,1	28,7	-1,1
13 Laval	18,5	19,7	15,4	-3,1	34,2	42,7	34,8	0,6
14 Lanaudière	16,0	17,3	14,4	-1,6	34,2	43,7	35,9	1,7
15 Laurentides	16,3	17,8	14,2	-2,1	36,4	44,2	36,5	0,1
16 Montérégie	14,7	15,3	12,4	-2,3	32,9	40,4	33,6	0,7
17 Centre-du-Québec	12,3	12,7	12,5	0,2	31,9	38,4	32,3	0,4
Le Québec	15,4	16,3	14,1	-1,3	35,1	42,3	35,9	0,8

Source : Statistique Canada, recensements.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

ménages locataires, dont 30 % et plus du revenu est consacré au loyer, culmine en Mauricie (39,1 %) et à Montréal (37,5 %). Par contre, après le Nord-du-Québec (12,7 %), c'est dans la Chaudière-Appalaches (28,7 %) et le Centre-du-Québec (32,3 %) que la proportion de ménages ayant un budget grevé par de lourdes dépenses de logement est la moins élevée.

Entre 1991 et 2001, la proportion dépassant ce seuil critique a augmenté d'au moins 2 points chez les locataires de plusieurs régions ressources comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La Côte-Nord enregistre la plus forte hausse à ce chapitre (près de 7 points). Par contre, à Montréal et dans la plupart des régions incluses en totalité ou en partie dans sa couronne urbaine, l'accroissement est inférieur à 1 point.

Pour expliquer les difficultés rencontrées par les ménages, dont les dépenses d'habitation peuvent compromettre la marge de manœuvre budgétaire, on doit considérer leur faible revenu. Ainsi, en 2001, le revenu moyen des locataires et des propriétaires dans cette situation

budgétaire critique est de 12 576 \$ et de 24 389 \$ respectivement. Par contre, le revenu des locataires et celui des propriétaires, dont les dépenses d'habitation sont inférieures à 30 % du revenu, sont sensiblement plus élevés, soit 43 493 \$ et 69 311 \$ respectivement.

Ce constat se précise lorsqu'on ventile l'accessibilité au logement avec le mode d'occupation et la tranche de revenu du ménage. Parmi les ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$, environ les trois quarts des propriétaires consacrent moins de 30 % de leur revenu aux dépenses de logement, tandis que c'est le cas du quart des locataires. Lorsque le revenu du ménage se situe entre 20 000 \$ et 39 999 \$, 11,5 % des propriétaires et 14,0 % des locataires ont un budget lourdement grevé par les dépenses de logement. Avec un revenu de 40 000 \$ et plus, la quasi-totalité des ménages habitent un logement financièrement accessible.

La part des dépenses que les ménages québécois versent pour se loger varie sensiblement dans le territoire québécois. En 2001, les propriétaires de

Revenu moyen des ménages, selon la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses d'habitation et le mode d'occupation, Québec, 1996 et 2001

Mode d'occupation	Proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses d'habitation	
	Moins de 30 %	30 % et plus
	\$	
1996		
Propriétaires	60 169	23 431
Locataires	38 889	11 315
2001		
Propriétaires	69 311	24 389
Locataires	43 493	12 576

Source : Statistique Canada, recensements.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Répartition des ménages, selon le mode d'occupation du logement, la proportion du revenu du ménage consacrée aux dépenses d'habitation et le revenu du ménage, Québec, 2001

Tranche de revenu	Propriétaires			Locataires		
	Moins de 30 % %	30 % et plus	Total	Moins de 30 %	30 % et plus	Total
Moins de 20 000 \$	74,2	F	100,0 ¹	27,0	71,2	100,0 ¹
20 000 \$ - 39 999 \$	88,5	11,5	100,0	86,0	14,0	100,0
40 000 \$ - 59 999 \$	97,0	F	100,0	100,0	-	100,0
60 000 \$ - 79 999 \$	100,0	-	100,0	99,3	F	100,0
80 000 \$ et plus	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
Total	94,3	5,6	100,0¹	65,2	34,0	100,0¹

1. Cette mesure ne s'applique pas à un certain nombre de ménages. Il s'agit des ménages dont le revenu avant impôt est de 0 et moins et ceux dont le ratio de frais de logement au revenu est de 1 et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*.

Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

F : La taille de l'échantillon est insuffisante pour publier les résultats.

Montréal déboursent mensuellement pour se loger presque deux fois plus (906 \$) que ceux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (466 \$), tandis que, chez les locataires, l'écart entre les coûts mensuels de loyer des ménages de Laval (582 \$) et ceux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (416 \$) n'est que de 166 \$. Pour comprendre ces différences régionales, il faut faire appel à la situation économique et aux marchés immobiliers locaux, comme le prix du sol, la densité résidentielle, la distance qui sépare les logements des services, la situation de l'emploi et le niveau de revenu des ménages.

Depuis quelques années, le marché immobilier québécois subit d'importants changements. La valeur des logements neufs a enregistré une augmentation remarquable, tandis que la disponibilité des logements bon marché a fondu. L'effet de la hausse de la valeur moyenne des logements et du coût des dépenses pour se loger en général (taxes et énergie), pourrait rendre plus difficile l'accès au logement pour certaines catégories de la population.

Dépenses moyennes d'habitation des ménages, selon la région administrative, Québec, 2001

Région administrative	Loyer mensuel moyen	Dépenses mensuelles moyennes liées à la propriété
		\$
01 Bas-Saint-Laurent	431	507
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	453	616
03 Capitale-Nationale	518	684
04 Mauricie	444	566
05 Estrie	469	604
06 Montréal	570	906
07 Outaouais	545	741
08 Abitibi-Témiscamingue	461	599
09 Côte-Nord	448	601
10 Nord-du-Québec	335	596
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	416	466
12 Chaudière-Appalaches	456	548
13 Laval	582	822
14 Lanaudière	503	686
15 Laurentides	530	718
16 Montérégie	524	727
17 Centre-du-Québec	436	553
Le Québec	529	706

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par l'Unité des conditions de vie et l'Équipe du programme démographie.

Pour plus de renseignements :
Sylvie Jean, chargée de projet
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2411 (poste 3155)
Courriel : sylvie.jean@stat.gouv.qc.ca
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2005
ISSN 1491-6789

© Gouvernement du Québec

**Institut
de la statistique
Québec** 